

Le Préfet

Évreux, le 3 octobre 2018

Le préfet de l'Eure

à

**Mesdames et Messieurs les membres
de la Commission départementale
de coopération intercommunale (CDCI)**

OBJET : Convocation de la CDCI plénière.

Je vous invite à participer à une réunion de la commission départementale de coopération intercommunale *en formation plénière*. Celle-ci se tiendra :

**le lundi 19 novembre 2018 à 15h30,
à la préfecture, salle Claude Monet.**

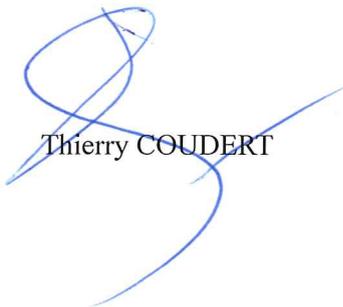
L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 – Approbation du compte-rendu de la séance du 2 juillet 2018 ;
- 2 – Avis sur les demandes de modifications de périmètre d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (procédures d'adhésions et de retrait de droit commun) ;
- 3 – Evolution du règlement intérieur ;
- 4 – Point sur la création du syndicat mixte d'aménagement de l'Iton (SMABI).

Un dossier contenant la présentation des points inscrits à l'ordre du jour vous sera adressé au moins cinq jours avant la tenue de cette réunion.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence auprès du secrétariat de la CDCI par téléphone (02.32.78.26.05) ou par courrier électronique (pref-drcl-intercommunalite@eure.gouv.fr) pour le 9 novembre 2018 au plus tard.

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette séance, je vous rappelle que vous pouvez donner pouvoir écrit à un autre membre de la CDCI, à condition qu'il appartienne au même collège.


Thierry COUDERT